

# *Société Alzheimer Society*

M O N T R É A L

## GUIDE À L'INTENTION DES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS TIERS



### La Société Alzheimer de Montréal

4505, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, QC H4C 1S3

Tél.: 514.369.0800 [info@alzheimermontreal.ca](mailto:info@alzheimermontreal.ca)

[www.alzheimermontreal.ca](http://www.alzheimermontreal.ca)

Organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada: 10798 7448 RR0001

## Table des matières

|                                                                            |       |
|----------------------------------------------------------------------------|-------|
| Mot de la directrice générale.....                                         | 3     |
| La Société Alzheimer de Montréal .....                                     | 4     |
| En quoi consistent la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées..... | 5     |
| Les événements tiers .....                                                 | 6     |
| Comment vais-je faire une différence ?.....                                | 7     |
| Organiser un événement tiers .....                                         | 8     |
| Utilisation du logo .....                                                  | 9-11  |
| Après votre événement / collecte de fonds .....                            | 12    |
| Formulaire de proposition d'un événement tiers.....                        | 13-15 |
| Formulaire d'approbation.....                                              | 17    |

## Mot de la directrice générale



Merci d'être un partenaire dans notre mission d'alléger les conséquences de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées ! Nous vous sommes reconnaissants d'avoir choisi d'organiser une activité de financement au profit de la Société Alzheimer de Montréal.

L'un de nos objectifs ici à la Société consiste à développer une communauté engagée de personnes impliquées dans notre mission. Comme vous le savez peut-être, 33 000 Montréalais sont atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, et ce nombre augmente rapidement.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin du soutien de collecteurs de fonds dévoués comme vous afin de pouvoir continuer à offrir des services importants aux personnes touchées par la maladie.

Les événements tiers aident la Société Alzheimer de Montréal à :

- Sensibiliser la population à la maladie d'Alzheimer
- Interagir avec les personnes touchées par la maladie
- Bénéficier d'un soutien financier provenant des revenus nets de l'événement pour les programmes et les initiatives de recherche

Ce guide fournit des renseignements sur la Société Alzheimer de Montréal, sa mission et ses programmes, ainsi que sur les politiques et procédures d'organisation d'un événement tiers. Veuillez le lire attentivement et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Au nom de la Société, de son conseil d'administration et de son personnel, je vous remercie encore une fois de votre appui et je vous souhaite beaucoup de succès dans l'organisation de votre événement.

A handwritten signature in black ink, reading 'Camille N. Isaacs-Morell'. The signature is fluid and cursive.

Camille N. Isaacs-Morell  
Directrice générale

## **La Société Alzheimer de Montréal**

### **Qui sommes-nous ?**

La **Société Alzheimer de Montréal** (La Société) est un organisme sans but lucratif qui s'efforce d'offrir des services de soutien novateurs, de qualité, pertinents et soigneusement intégrés pour répondre aux besoins spécifiques des Montréalais touchés par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, dont la famille, les proches aidants et autres.

### **Notre mission**

Alléger les conséquences sociales et personnelles de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées en offrant des interventions, des soins et des services de soutien de pointe qui ont un impact positif à long terme.

### **Vision**

Constituer un modèle d'excellence en matière d'éducation, de soins et de soutien auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, des proches aidants, des familles ainsi que des professionnels de la santé.

### **Valeurs**

*Compétence* : La Société adopte des modèles de soins éprouvés et offre des programmes et services de grande qualité à la fois efficaces et appropriés pour les bénéficiaires visés.

*Intégrité* : Redevable à ses membres, aux organismes qui la soutiennent financièrement et à ses donateurs, la Société s'efforce de toujours faire preuve d'honnêteté et de fiabilité.

*Collaboration* : La Société forge des partenariats et favorise la collaboration entre le personnel et les bénévoles, la collectivité et l'État, les entreprises et les professionnels pour garantir une gamme de services judicieux et coordonnés afin de répondre aux besoins de ses bénéficiaires.

*Respect* : La Société traite toute personne qu'elle sert avec dignité, empathie et compassion. Elle respecte le droit de chacun de décider de la façon dont il composera avec la maladie.

*Accessibilité* : La Société s'efforce de rendre ses services disponibles à toute personne qui fait appel à son aide.

## En quoi consistent l'Alzheimer et maladies apparentées

L'Alzheimer et les maladies apparentées se manifestent par une altération cognitive, dont les troubles reliés à la mémoire, à la concentration, à la résolution des problèmes et au langage, suffisamment grave pour affecter notre capacité à poursuivre nos activités quotidiennes. Notre comportement et nos émotions peuvent également être affectés.

Ces maladies sont progressives, c'est-à-dire que les symptômes s'aggravent au fur et à mesure de la dégénérescence des cellules et de leur mort éventuelle.

Outre la maladie d'Alzheimer, il existe plusieurs autres maladies apparentées: les maladies vasculaires (dus à un accident vasculaire cérébral), la maladie à corps de Lewy, les traumatismes crâniens, la dégénérescence fronto-temporale, la maladie de Creutzfeldt-Jakob, la maladie de Parkinson et la maladie de Huntington. Ces affections peuvent présenter des symptômes similaires ou qui s'entrecroisent.

**5%**

Le pourcentage du budget des Instituts de recherche en santé du Canada investi dans les programmes de recherche sur les maladies cognitives

**45%**

L'augmentation du risque d'être atteint d'une maladie cognitive si vous fumez

**65%**

des Canadiens ayant reçu un diagnostic après l'âge de 65 ans sont des femmes

**16 000**

Le nombre de Canadiens de moins de 65 ans atteints d'une maladie cognitive

**25 000**

Le nombre de nouveaux cas de maladies cognitives diagnostiqués chaque année

**56 000**

Le nombre de Canadiens atteints de maladies cognitives soignés en hôpital, même s'il ne s'agit pas d'un environnement idéal

**564 000**

Le nombre de Canadiens actuellement atteints d'une maladie cognitive

**937 000**

Le nombre de Canadiens qui seront atteints d'une maladie cognitive dans 15 ans

**1,1 million**

Le nombre de Canadiens directement ou indirectement touchés par la maladie

**10,4 milliards \$**

Le coût annuel imputé aux Canadiens pour prendre soin des personnes atteintes de maladies cognitives

## Les événements tiers

### Qu'est-ce qu'un événement tiers ?

Un événement tiers consiste est une initiative de collecte de fonds présentée par une personne, un groupe communautaire, un club philanthropique ou une entreprise, à l'extérieur de la Société Alzheimer de Montréal, qui souhaite recueillir des fonds au moyen d'une activité planifiée qui est conçue, gérée et financée par les participants externes (l'hôte). En voici quelques exemples : une journée décontractée pour les employés, un marathon de tricot, un tournoi sportif, un banquet, un encan silencieux ou un gala.

### Pourquoi organiserais-je un événement tiers au profit de la Société Alzheimer de Montréal ?

Sur l'île de Montréal, 33 000 personnes vivent actuellement avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée et dans moins de quinze ans, le nombre de personnes touchées passera à environ 50 000. Le besoin pour les services de la Société au même rythme que le nombre de personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Maintenant, plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien. En devenant un organisateur d'événement tiers de la Société Alzheimer de Montréal, vous nous aidez à bâtir une communauté engagée qui s'efforce à atténuer les conséquences de la maladie d'Alzheimer pour les Montréalais atteints et leurs proches aidants. Grâce à votre collaboration, nous serons mieux équipés pour faire face à la demande croissante pour nos services.





## **Comment vais-je faire une différence pour les Montréalais atteints de la maladie d'Alzheimer et leurs proches aidants ?**

### **10 000 \$**

Cette somme permettrait à la Société d'engager un conseiller à temps partiel à l'accueil et de répondre au nombre croissant de familles qui demandent du soutien.

### **7 500 \$**

Cette somme permettrait à la Société d'étendre ces programmes de stimulation et de socialisation afin de les offrir aux personnes atteintes à un stade précoce aux quatre coins de Montréal, où aucun programme n'existe présentement, soit à l'est, à l'ouest et au nord de l'île.

### **5 000 \$**

Cette somme permet à cinquante personnes atteintes d'assister à notre groupe de stimulation, le lundi, pendant huit mois. Les participants bénéficient **d'activités thérapeutiques** variées qui leur permettent d'avoir des discussions, de participer à des activités physiques, et de stimuler leur cerveau à travers des exercices cognitifs et autres activités de création. À titre d'exemples : du yoga, de la zoothérapie et de l'aromathérapie.

### **2 500 \$**

Cette somme permet à vingt-cinq personnes atteintes d'assister à nos ateliers d'art-thérapie pendant huit mois. Grâce aux **ateliers d'art-thérapie**, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ont l'occasion de s'exprimer, de socialiser avec les autres et d'améliorer leur qualité de vie.

### **1 000 \$**

Cette somme permettrait à la Société de tenir cinquante conférences de sensibilisation partout à Montréal afin de briser la stigmatisation qui accompagne la maladie, faciliter l'obtention d'un diagnostic précoce et favoriser une intervention rapide.

### **500 \$**

Cette somme permettrait à la Société d'offrir un groupe d'information et de soutien d'une durée de huit semaines à dix / douze proches aidants. Ces groupes donnent aux proches aidants un cours accéléré pour mieux comprendre le diagnostic. Ils les aident à développer des stratégies pour mieux les accompagner tout en répondant à leurs propres besoins.

Voilà quelques exemples qui démontrent que l'argent amassé lors de votre collecte de fonds contribuera grandement à soutenir les Montréalais touchés par la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Toutes les collectes de fonds nous permettent de réaliser notre mission.

## **Organisation d'un événement tiers**

### **Étapes à suivre pour organiser un événement tiers**

- 1) Remplissez le "Formulaire de proposition d'événement tiers " à la fin de ce document et envoyez-le à [info@alzheimermontreal.ca](mailto:info@alzheimermontreal.ca)
- 2) Une fois que la Société Alzheimer de Montréal aura reçu le formulaire, la coordonnatrice du développement de partenariats communiquera avec vous afin de planifier une rencontre en personne afin de discuter de vos idées. Une rencontre en personne est préférable, mais si vous ne pouvez y assister en personne, la rencontre aura lieu par téléphone.
- 3) Si votre activité est approuvée, la coordonnatrice du développement des partenariats vous remettra par courriel un "Formulaire d'approbation pour une collecte de fonds par un tiers" signé. Vous pouvez vous attendre à une période d'attente d'environ dix à quatorze jours ouvrables, après la soumission de la proposition, pour recevoir le formulaire d'approbation.
- 4) Commencez à organiser votre collecte de fonds.

### **Questions importantes à vous poser lorsque vous organisez une activité de financement :**

- 1) Devrais-je recruter des bénévoles ?
- 2) Dois-je obtenir des permis spéciaux des autorités : la municipalité, l'arrondissement et/ou la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec ?
- 3) Quel est mon objectif de collecte de fonds ?
- 4) Quel est mon budget ?
- 5) Où aura lieu mon événement ?
- 6) Ma collecte de fonds respecte-t-elle la mission, la vision et les valeurs de la Société Alzheimer de Montréal ?
- 7) Comment vais-je promouvoir mon activité et/ou vendre des billets (le cas échéant) ?
- 8) Est-ce que je veux que la Société Alzheimer de Montréal émette des reçus fiscaux aux personnes qui participent à ma collecte de fonds ou qui y font un don ?
- 9) Est-ce que je veux qu'un représentant de la Société Alzheimer de Montréal assiste à ma collecte de fonds ?
- 10) Dois-je souscrire une assurance pour mon événement ? *\*Veuillez noter que l'assurance de la Société ne couvre pas les événements tiers.*



Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre trousse d'information pour la collecte de fonds auprès de tiers (hyperlien bientôt disponible).

### Utilisation du logo de la Société Alzheimer de Montréal et la description de l'organisme

Veuillez utiliser les textes suivants pour décrire la Société Alzheimer de Montréal :

La Société Alzheimer de Montréal a pour mission d'alléger les conséquences sociales et personnelles de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées ainsi que de promouvoir la recherche de leurs causes et traitement.

Chaque année, grâce à ses divers programmes et services et à ses quinze points de service répartis sur toute l'île de Montréal, la Société aide près de 1 700 personnes atteintes, proches aidants et organismes :

- **Soutien** : activités pour les personnes atteintes de troubles cognitifs, consultations, information, accueil et groupes de soutien
- **Éducation** : conférences, formation de base de professionnels de la santé et Cafés Alzheimer
- **Répétition et stimulation** : à domicile, dans un centre d'activités ou dans un atelier d'art-thérapie.

#### Le logo:

En tant qu'organisateur d'événement tiers au profit de la Société Alzheimer de Montréal, vous pouvez utiliser le logo de la Société Alzheimer de Montréal sur votre matériel promotionnel à condition qu'il soit approuvé par la Société au préalable.

Si vous choisissez d'utiliser notre logo, veuillez vous assurer que l'identificateur de lieu de **Montréal** est inclus.



Note : Tout le matériel promotionnel qui contient notre logo et/ou les descriptions de notre organisme doit d'abord être approuvé par Alexandra Louridas, coordonnatrice - Développement de partenariats, avant de pouvoir être utilisé et/ou distribué.

## **Comment ne pas utiliser le logo**

### **Ne faites pas :**

- Positionner le logo sur un fond à motifs
- Surimprimer le logo avec du texte
- Utiliser d'autres couleurs que le bleu Alzheimer approuvé.
- Déformer le logo en modifiant le rapport hauteur/largeur
- Polices de caractères de remplacement à l'intérieur du logo
- Insérer le logo dans le texte
- Combiner le logo et le symbole (ne m'oubliez pas) en une seule unité graphique.

### **Le symbole « Ne m'oubliez pas » :**

Le symbole « Ne m'oubliez pas » est une marque déposée de la Société Alzheimer.

Le symbole représente la perte de mémoire, un symptôme clé de la maladie d'Alzheimer et comprend :

- Représentation visuelle de la fleur
- Les mots « Ne m'oubliez pas / Forget Me Not »

Les trois fleurs représentent

- La personne atteinte d'un trouble cognitif
- Le proche aidant
- La Société



## **Comment ne pas utiliser le symbole « Ne m'oubliez pas »**

### **Ne faites pas :**

- Utiliser le symbole comme motif
- Utiliser d'autres couleurs que le bleu Alzheimer approuvé.
- Utiliser le symbole seul sans le logo
- Modifier ou déformer le rapport hauteur/largeur du symbole
- Utiliser des polices de caractères de remplacement à l'intérieur du symbole
- Utiliser le symbole comme un caractère ou une puce.
- Combiner le logo et le symbole en une seule unité graphique
- Utiliser le symbole seul dans le cadre d'un projet de coentreprise
- Utiliser des éléments tels qu'une fleur unique à partir du symbole complet
- Utiliser des traits d'union entre les mots « Ne m'oubliez pas »
- Modifier la taille du symbole pour qu'il ait un diamètre inférieur à 19 mm.

### **Après votre événement / collecte de fonds**

La Société Alzheimer de Montréal vous demande de soumettre les documents suivants dans les trente jours suivant votre collecte de fonds :

- 1) Tous les dons (y compris l'argent comptant, les chèques et les formulaires de don pour les dons par carte de crédit)
- 2) Un document qui indique comment les montants des reçus fiscaux admissibles ont été calculés
- 3) Une liste documentée des revenus et des dépenses

#### **Calcul des montants pour les reçus fiscaux**

À la Société Alzheimer de Montréal, nous comprenons que le processus de calcul du montant admissible aux reçus fiscaux peut être complexe. Si vous prévoyez que votre collecteur de fonds aura besoin de reçus fiscaux, veuillez communiquer avec l'équipe du développement financier à [pbourassa@alzheimermontreal.ca](mailto:pbourassa@alzheimermontreal.ca) ou au 514-369-0800, poste 1201, avant votre collecte de fonds pour obtenir des directives sur la façon de calculer ces montants avec exactitude. Ne promettez pas aux participants à la collecte de fonds qu'un reçu fiscal sera émis tant que vous n'aurez pas reçu la confirmation de la Société. Cliquez ici pour voir un exemple de la façon de documenter les dons admissibles. Cliquez ici pour obtenir un modèle qui peut être utilisé pour documenter vos dons (hyperlien bientôt disponible).

*Nota : Les reçus fiscaux ne sont remis que pour les dons en argent d'un montant égal ou supérieur à 10 \$.*

Enchères : Si vous prévoyez organiser une vente aux enchères lors de votre levée de fonds et que vous aimeriez savoir si des reçus fiscaux peuvent être émis, veuillez communiquer avec l'équipe du développement financier à [pbourassa@alzheimermontreal.ca](mailto:pbourassa@alzheimermontreal.ca) ou au 514-369-0800 poste 1201 avant votre levée de fonds. Ne promettez pas aux participants à la collecte de fonds qu'un reçu fiscal sera émis tant que vous n'aurez pas reçu la confirmation de la Société.

#### **Documentation des revenus et des dépenses**

Afin de s'assurer que tous les reçus fiscaux émis sont calculés avec exactitude, la Société Alzheimer de Montréal demande qu'une liste documentée des revenus et des dépenses soit soumise avec le reçu fiscal. Veuillez fournir des copies des reçus pour les dépenses qui dépassent 500 \$. Cliquez ici pour voir un exemple de la façon de documenter les revenus et les dépenses (hyperlien bientôt disponible).

**Formulaire de proposition d'un événement tiers**  
Organisateur principal/Personne-ressource

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_

Cellulaire : \_\_\_\_\_ # à domicile: \_\_\_\_\_

# Travail (le cas échéant): \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Veuillez décrire pourquoi vous êtes intéressé à organiser une activité de financement au profit de la Société Alzheimer de Montréal :

---

---

---

---

---

J'organise une activité de financement :

- ☐ En tant qu'individu
- ☐ Dans un groupe (indiquez ci-dessous les coordonnées de vos collègues organisateurs) :

| Appellation | Prénom | Nom | Adresse | Ville | Province | Téléphone | Courriel |
|-------------|--------|-----|---------|-------|----------|-----------|----------|
|             |        |     |         |       |          |           |          |
|             |        |     |         |       |          |           |          |
|             |        |     |         |       |          |           |          |
|             |        |     |         |       |          |           |          |
|             |        |     |         |       |          |           |          |
|             |        |     |         |       |          |           |          |

- ☐ Au nom d'une organisation ou d'une association (veuillez préciser le nom) \_\_\_\_\_
- ☐ En tant que planificateur d'événements engagé par un client pour organiser une activité de financement (veuillez préciser le nom de votre ou vos clients) \_\_\_\_\_
- ☐ En tant que gestionnaire représentant un client qui souhaite organiser une activité de financement (veuillez préciser le nom de votre ou vos clients) \_\_\_\_\_

### Votre collecte de fonds

|                                                                |  |
|----------------------------------------------------------------|--|
| Nom/fonction/description                                       |  |
| Date, l'heure, durée                                           |  |
| Lieu                                                           |  |
| Adresse                                                        |  |
| Personne ressource au sein de l'établissement (le cas échéant) |  |
| Courriel personne ressource                                    |  |
| # téléphone                                                    |  |

- ☐ J'aimerais recevoir de la documentation sur la maladie d'Alzheimer ainsi que sur les programmes et services offerts dans le cadre de mon événement.

### Vos commanditaires potentiels

|   |  |
|---|--|
| 1 |  |
| 2 |  |
| 3 |  |
| 4 |  |
| 5 |  |
| 6 |  |
| 7 |  |

### Votre budget

*Veillez fournir une description détaillée des revenus et des dépenses prévus pour la collecte de fonds proposée.*

#### Revenus bruts prévus

| DESCRIPTION       | MONTANT \$ |
|-------------------|------------|
|                   |            |
|                   |            |
|                   |            |
|                   |            |
|                   |            |
|                   |            |
| REVENU BRUT TOTAL |            |

#### Dépenses prévues

| DESCRIPTION                                        | MONTANT \$ |
|----------------------------------------------------|------------|
|                                                    |            |
|                                                    |            |
|                                                    |            |
|                                                    |            |
|                                                    |            |
|                                                    |            |
| TOTAL DES DÉPENSES                                 |            |
| RÉSULTAT NET ANTICIPÉ (Recettes brutes - dépenses) |            |

## Votre partenariat avec la Société Alzheimer de Montréal

### Veillez lire les politiques et procédures suivantes :

- 1) La Société se réserve le droit de refuser toute collecte de fonds qui ne respecte pas sa mission, ses valeurs ou ses objectifs.
- 2) Une collecte de fonds organisée par une tierce partie au profit de la Société ne peut être tenue sans autorisation écrite préalable.
- 3) Tout matériel contenant des descriptions et/ou des logos appartenant à la Société Alzheimer de Montréal doit être pré-approuvé par la coordonnatrice du développement de partenariats [alouridas@alzheimermontreal.ca](mailto:alouridas@alzheimermontreal.ca). Ceci inclut, mais n'est pas limité à : la publicité, les lettres, les brochures, les dépliants et les communiqués de presse. (Voir lire ci-dessous les règlements concernant l'utilisation du logo de la Société).
- 4) Les documents et la documentation doivent être soumis suffisamment à l'avance pour que le processus d'examen et d'approbation soit complété. Une semaine est généralement suffisante dans la plupart des cas, mais plus de temps peut être nécessaire pour des événements avec des plans plus élaborés ou des demandes spéciales.
- 5) L'obtention de tous les permis nécessaires relève de la seule responsabilité de la personne qui organise la collecte de fonds et non de la Société Alzheimer de Montréal.
- 6) Tous les dons recueillis dans le cadre de la collecte de fonds doivent être remis dans les 30 jours suivant l'événement à la Société Alzheimer de Montréal, accompagnés d'une liste de tous les donateurs indiquant leur prénom, nom de famille, adresse postale complète, un ou plusieurs numéros de téléphone et/ou adresses courriel. Note : Les reçus fiscaux ne sont remis que pour les dons en argent d'un montant égal ou supérieur à 10 \$.
- 7) Votre collecteur de fonds est indépendant de la Société Alzheimer de Montréal. À ce titre, une personne, un groupe ou un tiers organisateur n'est pas autorisé à agir à titre de représentant de la Société.
- 8) La Société Alzheimer de Montréal ne peut pas vendre de billets pour ma collecte de fonds, mais peut fournir un lien vers la plateforme de vente de billets et/ou promouvoir l'événement sur les plateformes suivantes : Facebook, site Web, bulletin d'information.
- 9) La Société Alzheimer de Montréal n'encourage ni ne tolère la vente de porte en porte ou de type pyramidal, ni les collectes de fonds au profit d'une personne en particulier. De plus, il n'avance pas de fonds pour couvrir les coûts des collectes de fonds auprès de tiers.
- 10) Le comité organisateur et/ou l'organisateur de la collecte de fonds ne tiendra pas la Société responsable de quelque façon que ce soit.
- 11) Aucune réclamation ne peut être faite contre la Société pour les dépenses encourues dans le cadre de la collecte de fonds ou découlant de celle-ci.

*...suite au verso*



12) La Société ne sera pas tenue responsable de toute perte financière ou de tout engagement pris par les organisateurs de la collecte de fonds.

13) Veuillez remplir le "Formulaire de proposition de collecte de fonds par un tiers" à la fin de ce document et le retourner au moins deux mois (huit semaines) avant l'activité prévue. Note : Si votre collecteur de fonds a besoin d'un permis spécial ou d'une planification détaillée, vous devrez probablement envoyer le formulaire plus tôt que les deux mois requis.

14) La Société n'est pas un commanditaire de la collecte de fonds.

*En signant ce document, je reconnais avoir lu et compris les politiques et procédures ci-dessus concernant l'organisation d'une activité de financement au profit de la Société Alzheimer de Montréal et j'accepte de me conformer à toutes les dispositions relatives à l'organisation et à la tenue de notre activité-bénéfice. J'atteste, en outre, que les renseignements fournis sur ce formulaire sont exacts et décrivent fidèlement l'événement proposé. Jusqu'à l'obtention d'une autorisation écrite, les contributions ne seront pas sollicitées et le nom « Société Alzheimer de Montréal » ne sera utilisé à aucune fin.*

Nom: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

# Société Alzheimer Society

## M O N T R É A L

### Formulaire d'approbation pour des événements tiers/Third-Party Fundraiser Approval Form

*À remplir par la Société Alzheimer de Montréal/to be completed by the Alzheimer Society of Montreal*

J'approuve par la présente l'événement tiers proposé \_\_\_\_\_ (nom d'événement) \_\_\_\_\_ organisé par  
\_\_\_\_\_ (nom de la personne-ressource) \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (date) \_\_\_\_\_ au profit de la Société Alzheimer de  
Montréal.

Nom: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

---

I hereby approve of the proposed third party fundraiser \_\_\_\_\_ (event name) \_\_\_\_\_ organized  
by

\_\_\_\_\_ (contact person name) \_\_\_\_\_ on \_\_\_\_\_ (date) \_\_\_\_\_ in support of the Alzheimer Society of  
Montreal.

Name: \_\_\_\_\_

Title: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



***Ne m'oubliez pas***

Le symbole de la Société Alzheimer est le myosotis. Il nous invite à ne pas oublier les personnes touchées par cette maladie, les personnes diagnostiquées et ceux qui les accompagnent.

Société Alzheimer de Montréal  
4505, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, QC H4C 1S3  
Tel.: 514.369.0800  
[info@alzheimermontreal.ca](mailto:info@alzheimermontreal.ca)  
[www.alzheimermontreal.ca](http://www.alzheimermontreal.ca)

*Organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada: 10798 7448 RR0001*

– novembre 2018 –